

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Licence Psychologie

Université de Nice Sophia Antipolis

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sciences de l'homme et de la société

Établissement déposant : Université de Nice Sophia Antipolis

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La licence *Psychologie* de l'université de Nice Sophia Antipolis (UNS) accueille environ 700 étudiants en première année de licence (L1) et est adossée à trois laboratoires : bases corpus langage (BCL, unité mixte de recherche, UMR 7320) ; laboratoire d'anthropologie et de psychologie cognitives et sociales (LAPCOS, équipe d'accueil, EA 7278) et laboratoire interdisciplinaire récits cultures et sociétés (LIRCES, EA 3159). Son objectif premier est de former les étudiants à un socle de connaissances et de compétences dans les différents champs disciplinaires de psychologie ainsi qu'à un socle de connaissances générales (épistémologie, statistiques) et de compétences transversales (langue). Un autre objectif de la formation est la poursuite d'études en master *Psychologie*, au niveau local ou national, afin d'obtenir le titre de psychologue qui nécessite la validation de cinq années d'études en psychologie. Cette formation propose des enseignements en présentiel. Les étudiants suivent un tronc commun en L1 et en deuxième année de licence (L2) puis ont la possibilité de s'orienter en troisième année de licence (L3) : soit dans un parcours général *Psychologie*, soit dans un parcours *Préparation aux métiers de l'enseignement*, afin d'intégrer un master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF) pour préparer le concours de professeur des écoles. Cette formation est implantée à Nice au sein de l'UNS, membre de l'université Côte d'Azur.

Analyse

Objectifs
<p>L'architecture de la formation en licence <i>Psychologie</i> est clairement exposée. La description générale qui en est faite semble répondre aux connaissances fondamentales en psychologie et aux connaissances transversales requises dans le cadre de ce type de formation. Au regard de la présentation des unités d'enseignement (UE), on regrettera simplement que les intitulés des UE méthodologiques ne soient pas plus précis afin d'apprécier les outils méthodologiques abordés tout au long de la formation. Les compétences évaluées dans le cadre de la formation et listées dans les fiches du répertoire national de certification professionnelle (RNCP) correspondent au référentiel attendu dans le cadre d'une licence <i>Psychologie</i>. Cette formation en licence permet des poursuites d'études vers le master <i>Psychologie</i> mais aussi vers les concours de la fonction publique ou la filière enseignement. Globalement, les objectifs de la formation répondent aux standards attendus.</p>
Organisation
<p>La structure de la formation est clairement exposée dans ses grandes lignes. Les étudiants suivent un tronc commun en L1 et L2 puis ont la possibilité de s'orienter en L3 soit dans un parcours général <i>Psychologie</i> soit dans un parcours <i>Préparation aux métiers de l'enseignement</i> sans que cela ne soit préjudiciable pour leur entrée en master (localement).</p>

Le dossier mentionne l'existence d'une spécialisation progressive en L3 : des enseignements disciplinaires type travail d'étude et de recherche (TER) en L3 sont proposés afin que les étudiants préparent leur choix de spécialité en master. Les enseignements de licence sont pertinents au regard des objectifs de formation attendus. Le dossier propose une analyse critique relative à une correspondance parfois questionnable entre crédits européens (ECTS) et volume d'enseignement : on constate en effet que des UE créditées de huit ECTS correspondent à un volume horaire de formation variant entre 24 et 62 heures de cours magistral. Cette analyse est appréciée car elle permet de dessiner des perspectives d'amélioration des contenus et de l'organisation de la formation.

Positionnement dans l'environnement

Cette formation est adossée à trois laboratoires : BCL (UMR 7320) ; LAPCOS (EA 7278) et LIRCES (EA 3159). Quelques praticiens psychologues installés en activités libérales ou salariés privés, issus de l'environnement professionnel local, participent à la formation en licence. Le dossier mentionne qu'une plus grande implication de ces derniers serait souhaitée et souhaitable pour la formation de potentiels futurs psychologues. Bien que ce dispositif ne soit pas présenté dans le détail, les étudiants inscrits en licence *Psychologie* à Nice peuvent contracter une convention pour réaliser un stage de découverte. Toutefois, cette possibilité est freinée par la difficulté de trouver un terrain de stage en adéquation avec les projets des étudiants. Une formation équivalente existe à l'université d'Aix-Marseille mais les effectifs en L1 à Nice montrent que cette dernière répond aux besoins de formation du territoire. Globalement, cette formation semble plutôt bien positionnée dans son environnement et répond à un réel besoin dans l'offre de formation.

Equipe pédagogique

La présentation de l'équipe pédagogique et de son implication dans la formation atteste de sa composition équilibrée : 40 enseignants-chercheurs (EC), majoritairement en psychologie, dont cinq en neurosciences, et environ 80 chargés de cours ou intervenants professionnels extérieurs dont l'activité semble correspondre au cœur de métier de la formation. Le dossier indique également un pilotage équilibré de la formation en licence *Psychologie* avec un directeur de département, un responsable pédagogique de la L1, un responsable pédagogique de la L2, un responsable pédagogique de la L3, chacun issu d'un des trois laboratoires de rattachement. Les modalités de réunion de l'équipe de pilotage de la formation en licence *Psychologie* ne sont pas mentionnées et ne peuvent donc être appréciées. Le dossier mentionne la volonté de l'équipe pédagogique de mettre en place à l'avenir des passerelles, via des conventions, avec la formation des orthophonistes et celle du travail social (institut régional du travail social, IRTS). Ce projet est intéressant et mérite d'être poursuivi.

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

Le nombre moyen (entre 2012 et 2015) d'inscrits est respectivement de 515 en L1, 259 en L2, et 173 en L3. Ces effectifs sont stables en L2 et L3 mais en hausse substantielle en L1 (plus 145 étudiants entre 2012 et 2015). Le dossier indique que moins de la moitié des étudiants inscrits en L1 sont admis en L2 même partiellement. Les données de l'observatoire sont inexploitable car elles comptent seulement 12 répondants à l'enquête réalisée en 2014. L'appréciation des débouchés professionnels pour cette formation n'est donc pas possible en l'état. Par exemple, on ne sait pas ce que deviennent les étudiants ayant échoué leur L1 et les possibilités de passerelles qui leur sont offertes ne sont pas indiquées. Le taux d'échec important en L1 (53 %) n'est pas spécifique à la formation niçoise. Même si elle s'avère partielle, une analyse intéressante des raisons pouvant expliquer ce taux d'échec est proposée (absence de sélection, attractivité d'une discipline non enseignée dans le secondaire, erreur d'appréciation sur les prérequis attendus pour réussir la formation en psychologie). La poursuite d'études après la licence *Psychologie* est assurée grâce à l'existence de sept formations en master. C'est-à-dire cinq spécialités de master en psychologie : *Neuropsychologie et psychologie du développement, Psychologie sociale et du travail et ingénierie des ressources humaines, Psychologie clinique et médiations thérapeutiques par l'art, Psychologie clinique et gériatrique, Psychopathologies interculturelles, clinique du lien social, des situations de crises et des traumatismes* ; et deux autres passerelles dont le master *Linguistique* et la spécialité *Sociologie et ergonomie des technologies numériques : mobilité, réseau et interaction* du master *Sociologie des mobilités*.

En revanche, le taux exact de diplômés poursuivant en master dans l'établissement n'est pas analysé dans le dossier. Le calcul fait à partir des annexes indique que 78 % des diplômés poursuivent en master. Cette poursuite d'études pourra s'enrichir à l'avenir si le projet de conventions se concrétise avec des passerelles vers l'IRTS ou la formation en orthophonie.

Place de la recherche

La formation bénéficie d'un contexte favorable suite à l'obtention récente d'un programme d'investissement d'avenir dont 25 % du budget sera consacré à la formation et l'innovation pédagogique. Compte tenu de la récence de ce programme, les effets de cet investissement sur la formation ne peuvent être évalués.

Cette formation est adossée à la recherche car les EC impliqués dans celle-ci sont issus de trois laboratoires différents et certains participent activement à la vie de la maison des sciences de l'homme (MSH), laquelle offre des conférences ouvertes à tous les étudiants dans le domaine de la psychologie et des neurosciences. Cela contribue à une formation par la recherche. Cette licence propose également une formation à la méthodologie de la recherche à travers les TER proposés dès la L3. Globalement, il existe un lien fort entre la formation et les activités de recherche du site. Sans doute sera-t-il utile d'avoir une meilleure visibilité sur l'engagement réel des étudiants de licence dans les conférences de la MSH et les séminaires des laboratoires. Le dossier mentionne que les stages en laboratoire ne sont pas suffisamment développés en licence et que le statut d'assistant de recherche pour les étudiants n'est pas prévu. Ces perspectives de travail apparaissent être une stratégie intéressante pour renforcer la place de la recherche dans cette formation.

Place de la professionnalisation

Le dossier mentionne l'implication de plusieurs professionnels appartenant au cœur de métier (psychologue clinicienne, experte judiciaire, neuropsychologues, psychologues en établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), psychologues hospitalier). On relève simplement une contradiction entre cette rubrique où il est écrit « l'implication des professionnels en licence est importante » et la rubrique positionnement dans l'environnement où l'on peut lire « nos partenaires professionnels ne participent pas encore suffisamment à nos enseignements (psychiatres par exemple) ». On peut inférer que l'équipe pédagogique souhaiterait étendre l'implication des professionnels dans la formation de licence en psychologie. La fiche RNCP jointe au dossier est lisible, elle renseigne bien le référentiel d'emploi et les compétences évaluées dans le cadre de la licence. Aucun dispositif d'accompagnement ou d'aide à l'élaboration du projet professionnel des étudiants de licence n'est mentionné dans cette rubrique et un tel dispositif ne peut donc être apprécié.

Place des projets et des stages

Ce point semble problématique. A l'exception des TER qui répondent à des questions de formation à la recherche, il ne semble pas exister pour l'heure de projet tuteuré professionnalisant dans l'actuelle maquette de licence. Il n'y a donc pas d'objectifs, de modalités, d'organisation et d'évaluation de projets de stage au sein de la licence *Psychologie* à Nice. Le dossier mentionne l'existence de stages libres en licence avec une convention signée par l'unité de formation de recherche (UFR). Néanmoins, on comprend que cette possibilité n'est pas mise en œuvre du fait de la difficulté des étudiants (très nombreux en licence) à trouver des terrains de stage déjà saturés par les demandes des étudiants en master. Le dossier indique que la stratégie actuelle consiste à réserver les terrains pour les étudiants en master mais que le projet consistera à mettre en place une semaine d'observation dans un service où exerce un psychologue.

Place de l'international

Le dossier fait mention d'une ouverture vers des doubles diplômes ou masters délocalisés ainsi que des mobilités internationales ayant concerné en 2015, 15 étudiants dont le niveau licence ou master n'est pas différencié. Aussi, au strict niveau de la licence, est-il difficile d'apprécier avec exactitude l'ouverture internationale de la formation. Au regard des chiffres fournis dans le dossier et en tenant compte des effectifs en licence on pourra inférer que cette ouverture est relativement faible. Le dossier ne mentionne ni partenariats internationaux, ni langues étrangères utilisées pour l'enseignement. En revanche, la maquette de formation prévoit des enseignements de langue étrangère sur les trois années de licence.

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite

Pour des raisons budgétaires, l'UFR dans laquelle s'inscrit la formation en licence *Psychologie* ne propose pas d'aide à la réussite ou de mise à niveau via par exemple la mise en place de dispositifs de tutorat par les étudiants et pour les étudiants de licence. La formation offre une passerelle avec les métiers de l'enseignement au niveau de la L3. Toutefois aucun élément quantitatif n'est développé dans le dossier pour apprécier si ce type de passerelle est effectivement utilisé par les étudiants. Des éléments de la rubrique « Organisation » du dossier pourraient laisser penser que cette passerelle est sous-exploitée. Comme souligné en amont, le taux de réussite de cette formation est faible (« 1/5e des inscrits en licence 1 valident leur licence 3 ») mais cette problématique n'est pas spécifique à l'UNS. Comme indiqué plus haut, l'équipe pédagogique souhaite développer des conventions entre les IRTS et les écoles d'orthophonie pour augmenter les possibilités de passerelles et favoriser l'orientation et la réussite des étudiants de licence *Psychologie*. Ce projet est intéressant et son application pourra être évaluée dans le futur.

Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>Le dossier mentionne l'existence d'enseignements qui s'effectuent dans leur totalité en présentiel (cours magistraux et travaux dirigés) ainsi que l'utilisation d'un environnement numérique de travail pour le partage des contenus pédagogiques. La formation ne propose pas d'enseignement à distance et cette question est en discussion avec le centre national d'enseignement à distance (CNED). 24 heures d'<i>e-learning</i> ont été développés en L1 mais le dossier ne précise ni le contenu concerné ni le bilan effectué sur cette pratique dite innovante. La mise en place d'un régime de dispense de contrôle continu proposé à la carte (UE par UE) semble être une modalité adaptée aux étudiants salariés mais pas seulement (handicap, charge de famille, sport de haut niveau). Le dossier ne mentionne ni la prise en compte de l'acquisition des compétences transversales ni l'existence d'un dispositif de validation des acquis de l'expérience (VAE). Le décret relatif à la VAE est rappelé dans le dossier, ainsi que l'existence d'une commission pour traiter les dossiers, mais les modalités et l'organisation de ce dispositif ne sont pas détaillées. Ces points ne peuvent donc pas être appréciés.</p>
Evaluation des étudiants
<p>Le dossier mentionne l'existence de jurys d'examen renouvelés chaque année et comprenant le responsable de l'année de licence. Il n'y a pas d'autres éléments sur le nombre exact de jurys, leur constitution et leur modalité de réunion. Les modalités de contrôle des connaissances et les règles de délivrance des ECTS sont clairement exposées et répondent aux standards d'une formation en licence <i>Psychologie</i> à l'exception du problème de correspondance, déjà soulevé plus haut, entre les ECTS et le volume horaire de l'enseignement associé. Ce problème d'adéquation devra être impérativement corrigé dans la perspective des futures maquettes de formation. Une charte anti-plagiat et un dispositif anti-plagiat (logiciel) sont appliqués au niveau de la formation mais aucun chiffre n'est avancé sur le nombre d'enseignants y ayant eu recours.</p>
Suivi de l'acquisition de compétences
<p>Le dossier fait mention de l'existence d'un supplément au diplôme reconnu au niveau européen qui permet de personnaliser les options suivies et les stages effectués par l'étudiant. Ce supplément n'est actif que depuis 2016 au sein de l'établissement mais n'a pas encore été validé par la scolarité de psychologie. La liste des compétences fondamentales de la discipline et des compétences transversales est présentée dans les fiches RNCP. Aucune information n'est donnée sur les modalités de suivi de ces compétences. Ce point ne peut donc être apprécié.</p>
Suivi des diplômés
<p>Ce volet est lacunaire. Comme mentionné plus haut, l'équipe pédagogique n'assure pas de suivi sur le devenir des étudiants (on peut le comprendre compte tenu des effectifs). Cette tâche est assurée par l'observatoire qui n'a pas pu fournir suffisamment d'éléments pour apprécier le devenir des étudiants. Sur cette base, on pourra juger que la qualité des enquêtes d'insertion professionnelle est très médiocre.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
<p>La formation de psychologie s'est dotée d'un Conseil pédagogique et de perfectionnement composé d'enseignants participant à la formation, d'étudiants et de professionnels. Un compte-rendu d'une réunion permet d'apprécier les points abordés par ces Conseils. Néanmoins, les modalités de réunion de ces Conseils ne sont pas précisées. Le dossier présente les modalités d'évaluation des enseignants par les étudiants mises en place par l'équipe pédagogique de psychologie. On y trouve une analyse critique des modalités d'évaluation proposées par l'établissement et une proposition alternative d'évaluation globale de la formation construite et administrée aux étudiants en 2016 à l'initiative du département de psychologie. Cette initiative peut être saluée. Le dossier présente ensuite les résultats de cette enquête dont les résultats concernant l'adéquation des enseignements aux objectifs sont jugés comme globalement satisfaisants.</p>

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Une formation riche d'enseignements qui couvrent l'ensemble des champs de la psychologie.
- Une licence qui s'est dotée d'un dispositif efficient d'autoévaluation pour l'amélioration de la formation des étudiants.
- Une formation en licence *Psychologie* qui jouit d'un environnement scientifique dynamique.

Points faibles :

- Une maquette de formation construite sur une correspondance problématique entre ECTS et volume de travail demandé.
- La formation n'offre pas encore suffisamment d'aide à la professionnalisation (visiblement pas de stages effectifs en licence).

Avis global et recommandations :

L'évaluation de cette formation est positive, et les différents points faibles sont la plupart du temps soulignés par l'équipe pédagogique elle-même, laquelle propose des perspectives d'amélioration pertinentes (révision de la maquette pour correspondance ECTS-volume enseignement ; offre de stages d'observation en licence ; passerelles avec d'autres formations IRTS et orthophonie).

Il faudrait en plus encourager l'encadrement des étudiants de L1 pour limiter l'échec en première année. La formation gagnerait à développer a) les innovations pédagogiques dans le cadre des initiatives d'excellence (IDEX) b) ses liens avec le monde professionnel pour une meilleure aide à la professionnalisation, c) ses partenariats au niveau international.

Observations de l'établissement



**OBSERVATIONS DE PORTEE GENERALE
SUR LE RAPPORT D'ÉVALUATION HCERES**

Licence de Psychologie

Ref : C2018-EV-0060931E-DEF-LI180014738-019449-RT

Nice, le 28/04/2017

L'évaluation indique avec pertinence des points faibles pour la Licence de Psychologie tout en soulignant que l'équipe pédagogique propose déjà dans son auto-évaluation des perspectives d'amélioration.

Pour le premier point faible souligné (absence de régularité entre ECTS et volume de travail), notre future maquette prévoit effectivement une association plus stricte entre ECTS et volume de travail respectant le cadre européen et le cadre national d'équivalence entre ECTS et coefficient.

Concernant le second point sur l'absence de stages en Licence, notre future maquette intégrera un stage en Licence 3.

Enfin, concernant les recommandations pour limiter l'échec en première année, notre équipe souhaite développer les pédagogies innovantes et nous avons dès cette année recruté des tuteurs étudiants qui proposent des heures de soutien.

L'établissement souhaite ajouter qu'une réflexion profonde doit être menée sur la filière entière, en particulier sur les orientations autres que celle de devenir « psychologue » qui pourraient/devraient être proposées aux étudiants de L, anticipant les effets de la sélection en M en 2018.

Pour le Président de l'Université
Nice-Sophia Antipolis et par délégation,
La Présidente de la Commission de la
Formation et de la Vie Universitaire
du Conseil Académique

Sophie RAISIN